

Communiqué de presse

**Gestion des flux cyclistes :
Test rue des Clés**

Le partage de l'espace piétonnier au centre-ville crée régulièrement des conflits entre piétons et cyclistes lorsque ces derniers ne respectent pas leur obligation de rouler au pas. Les problèmes sont encore plus fréquents lorsque les axes piétonniers sont très fréquentés, les samedis après-midi notamment.

Pour mémoire, le Code de la Route prévoit que « la circulation des cycles est autorisée dans les aires piétonnes, à condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons », sous peine d'amende.

Face à la recrudescence des abus, le Maire de Colmar a décidé, à titre expérimental, d'interdire la rue de Clés à la circulation cycliste pendant les après-midis des quatre samedis d'octobre. Seuls seront autorisés les cyclistes qui mettront pied à terre. La mesure sera indiquée sur place par des panneaux apposés sur des barrières à chaque entrée de la rue des Clés. Elle prendra effet à compter du samedi 3 octobre prochain.

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr

Marion Morant

+ 33 (0)3 89 20 67 53

contact@colmar.fr